Une puissance menacée par la mondialisation?

La France est sans doute le pays où la mondialisation a suscité au sein de sa population un profond sentiment de déclassement dans la hiérarchie des puissances mondiales. En 2007, 76% des Français interrogés croient à son déclin. En France plus qu'ailleurs, en effet, la puissance du pays a été adossée à celle de l'Etat. Dans ses *Mémoires de guerre*, le général de Gaulle justifie ainsi le rôle majeur de la puissance publique dans la reconstruction économique du pays après la guerre : « Aujourd'hui, comme il en fut toujours, c'est à l'État qu'il incombe de bâtir la puissance nationale, laquelle, désormais, dépend de l'économie. Celle-ci doit donc être dirigée, d'autant mieux qu'elle est déficiente, qu'il lui faut se renouveler et qu'elle ne le fera pas à moins qu'on ne l'y détermine. Tel est, à mes yeux, le principal motif des mesures de nationalisation, de contrôle, de modernisation, prises par mon gouvernement. Mais cette conception d'un pouvoir armé pour agir fortement dans le domaine économique est directement liée à l'idée que je me fais de l'État. Je vois en lui, non point, comme il l'était hier et comme les partis voudraient qu'il le redevienne, une juxtaposition d'intérêts particuliers d'où ne peuvent sortir jamais que de faibles compromis, mais bien une institution de décision, d'action, d'ambition, n'exprimant et ne servant que l'intérêt national. Pour concevoir et pour décider, il lui faut des pouvoirs ayant à leur tête un arbitre qualifié. Pour exécuter, il lui faut des serviteurs recrutés et formés de manière à constituer un corps valable et homogène dans tout l'ensemble de la fonction publique. De ces deux conditions, la première est actuellement remplie et je suis prêt à m'employer à ce qu'elle le soit demain. La seconde me conduit à créer, en août 1945, l'École nationale d'administration. » Or, avec l'insertion croissance de la France dans l'économie mondiale, les marges de manœuvre dont dispose l'Etat pour conduire la politique économique se sont réduites. C'est ce qu'illustre notamment l'abandon de la politique de relance menée par la gauche au pouvoir en 1983, à contre-courant de l'action conduite par ses principaux partenaires européens. Entre la relance volontariste et l'Europe, il a fallu choisir et F. Mitterrand a choisi l'Europe, jusqu'à abandonner, à la fin de notre période, cet attribut par excellence de la puissance régalienne qu'est la monnaie. C'est tout l'enjeu de la ratification du traité d'Union européenne, approuvée seulement par une courte majorité des Français en 1992.

Pourtant, sur la longue durée, la France a bel et bien préservé son rang de grande puissance économique. En 1990, le PIB français se situe au 4^e rang des pays du G7 (4,1% du PIB mondial), derrière les Etats-Unis (22,3%), le Japon (8,8%) et la RFA (6%). Ce n'est qu'au début du XXIe siècle qu'elle régresse sensiblement (2,3% du PIB mondial en 2015), en passant derrière le PIB du Royaume-Uni (2,4%), du fait de la désindustrialisation et du poids croissant des flux financiers dans

l'économie (ce qui a davantage profité à la place de Londres). En réalité, cette régression est commune à l'ensemble des pays du G7 (53,6% du PIB mondial en 1990, 31,6% en 2015), du fait de l'importance croissante des pays émergents : la part du PIB chinois, encore très faible en 1990, représente 17,2% du PIB mondial en 2015, devant celle des Etats-Unis (15,9%).

De même, l'intégration de l'économie française à l'Europe lui a permis de maintenir sa part dans le commerce mondial; de l'ordre de 5-6% dans les années 1990. A partir des années 1960, l'Europe est devenue la principale destination des exportations françaises (63% en 1995 contre 43% en 1961). Si l'on ajoute les autres pays de l'OCDE, trois quarts des échanges extérieurs français se font avec le reste du monde industrialisé. Les échanges avec les pays du Sud représentent moins de 20% de l'ensemble, dont une bonne part avec les pays de l'OPEP. C'est l'un des handicaps de la France dans la mondialisation ensuite : selon un rapport du Conseil d'analyse économique de 2007 (Mondialisation : les atouts de la France), la France n'a pas su répondre suffisamment à l'accélération de la demande provenant des pays asiatiques à forte croissance, en particulier la Chine et l'Inde ; ses exportations demeurent largement cantonnées à ses marchés traditionnels, notamment européens. Alors que les échanges dans le secteur agro-alimentaire était encore déficitaire à la fin des années 1950, la mise en œuvre de la PAC a permis un développement considérable des exportations de produits agricoles, multipliées par 14 en volume entre 1959 et 1995.

Après une période de fluctuations au cours des années 1950, marquée par les conflits de la décolonisation, le solde commercial est resté constamment positif jusqu'au premier choc pétrolier, à l'exception d'une courte période qui a suivi la dévaluation du franc en 1969. Par la suite, le solde commercial subit l'effet des deux chocs pétroliers, un déficit aggravé par la politique de relance de 1981-82 (il atteint alors le niveau record de 2,3% du PIB). L'équilibre des échanges extérieurs se rétablit par la suite, du fait notamment de la diminution de la facture énergétique (10,3% du total des importations en moyenne en 1960-1969, 19,7% en 1970-1979, 7,9% en 1980-1989, 5,9% en 1990-1995), mais aussi de l'amélioration des performances globales des entreprises françaises. La balance commerciale est redevenue excédentaire à partir de 1992, jusqu'à atteindre un nouveau record, d'excédent commercial en 1995 (2,8% du PIB). En 2007, la France se situe encore à la 5ème place des pays exportateurs de marchandises (derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine et le Japon) et au 4ème rang mondial des exportateurs de services (derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne), en raison notamment de la mise en valeur de ses ressources touristiques. Des années 1970 aux années 2000, la part exportée de la production manufacturière est passée de 20 à 45%. Elle se réduit ensuite, en raison notamment d'une mauvaise spécialisation qui a conduit la France à négliger, contrairement à l'Allemagne, le secteur du haut de gamme, à l'exception notable de l'aéronautique (en 2007, plus des deux tiers des exportations françaises haut de gamme sont liés à la seule filière aéronautique) et du luxe (un domaine où, chacun le sait, l'homme le plus riche du monde est devenu un Français...: comme pour le bonheur, l'argent ne fait pas la puissance, mais il y contribue!). Dans les années 2000, 6 millions d'emplois dépendent directement ou indirectement des exportations françaises.

Le capitalisme français s'est mondialisé. En 1999, les investisseurs étrangers détenaient 36% des actions des plus grandes sociétés cotées, qui réalisent 80% des transactions à la Bourse de Paris. En 2007, 47% de la capitalisation boursière est détenue par des investisseurs étrangers. A cette date, les filiales des groupes étrangers implantées en France emploient près du tiers des salariés du secteur manufacturier et contribuent à hauteur de 40% des exportations françaises (c'est l'envers de la mondialisation, dont on parle peu). Inversement, les grandes entreprises françaises ont à leur tour considérablement développé leurs investissements directs à l'étranger où elles réalisent une part importante de leurs profits et où elles sont amenées dans certains cas à délocaliser leurs activités. C'est aussi pourquoi l'économie française est devenue de plus en plus dépendante des importations, qui représentent 32% de l'offre destinée au marché intérieur en 1987 contre seulement 10,7% en 1963. Sur la période 1999-2004, les revenus nets cumulés issus des IDE sont à peu près égaux aux revenus nets tirés du tourisme.

Au tournant du siècle, la France a surtout préservé ses parts de marché dans des secteurs comme les transports, l'aéronautique et l'énergie. Il s'agit précisément des secteurs qui ont bénéficié de l'appui important de l'Etat durant les Trente Glorieuses (en vertu de ce qu'on appelle improprement le « modèle colbertiste », mais cela n'a pas grand-chose à voir avec Colbert, car la création des manufactures royales du XVIIe siècle avait été conçue dans une logique mercantiliste). Comme l'ont maintes fois avancé certains économistes, ce modèle a été frappé d'obsolescence dans un contexte marqué par un haut degré d'ouverture économique (mise en place du marché unique européen et libéralisation des mouvements de capitaux) et où l'innovation est devenue le principal moteur de la croissance et de la compétitivité. La France a ainsi vu sa position s'éroder dans le secteur des technologies de l'information, des télécommunications ou des biotechnologies.

En fin de compte, les craintes suscitées par la mondialisation en France, bien réelles assurément pour les Français directement exposés aux délocalisations (la concurrence des pays émergents n'expliquerait toutefois que 10% de la baisse de l'emploi industriel en France entre 1970 et 2002), sont amplifiées par une culture politique qui, notamment depuis l'instauration de la Ve République, s'en remet principalement à l'Etat, c'est-à-dire au pouvoir exécutif, pour conduire les grandes destinées du pays. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'insertion croissante de la France

dans une économie mondialisée alimente une crise de la représentation politique, qui se manifeste en particulier par la hantise du déclin. Comme le relève Nicolas Rousselier dans La Force de gouverner, avec la réduction des marges de manœuvre de l'Etat, réduction liée à l'internationalisation croissante des économies, à la crise des mécanismes traditionnels de protection de l'Etat-providence, le pouvoir personnel du président de la République « ne remplit plus le rôle qui avait été défini pour lui entre 1958 et 1962 ». Le fait de l'élire au suffrage universel supposait bien que le président soit en mesure, une fois élu, et avec tous les pouvoirs qui lui sont conférés, de « changer la vie »! Il a fallu déchanter : l'Etat ne peut pas tout faire. « La réduction des marges de manœuvre des présidents ruine ainsi le sens même de l'élection du président... L'élection fournit encore une légitimité de type personnel, mais cette dernière apparaît très éphémère et s'évanouit rapidement au bout de quelques mois, si ce n'est au bout de quelques semaines. Surtout lorsque les résultats des réformes et des politiques promises se font attendre. L'élection du président devient pratiquement un cadeau empoisonné pour un pouvoir politique totalement dépendant de la force de l'exécutif et de son chef. Plutôt que de fonder un pouvoir solide, capable d'exercer une autorité supérieure sur le jeu politique, comme le souhaitait de Gaulle, la présidence se trouve soumise à la pression constante d'une popularité mesurée à coups de sondages », « D'où ce spectacle d'un exécutif juridiquement surarmé, mais politiquement faible, d'un président surinvesti par les attentes populaires, mais privé des moyens d'y répondre ». La France se trouve ainsi réduite, conclut Nicolas Rousselier, « à cumuler le défaut d'un régime à dimension parlementaire très affaiblie, où le régime de la discussion, nécessaire pour formuler des compromis démocratiques acceptables, est réduit à peu de choses, et d'un régime où l'exécutif n'est plus à la hauteur de la mission qu'on lui avait confiée ». Nous avions vu que le pouvoir exécutif avait pris appui, depuis la Première Guerre mondiale, sur la croissance de l'Etat; la perte d'efficacité de ce dernier rejaillit forcément sur la confiance que les Français sont prêts à accorder aux détenteurs de la puissance publique pour répondre aux défis de la mondialisation.

On peut ainsi appliquer au cas de la France une partie des analyses faites par Joseph Nye à propos de la puissance des Etats-Unis, où, là aussi, les thèses déclinistes se sont multipliées dans les années 1980. Ce n'est pas tant la hiérarchie, mais la nature de la puissance qui a changé. Jusqu'alors, les Etats apparaissaient comme les principaux acteurs de la scène internationale et seul le petit nombre des plus puissants d'entre eux comptaient. Or, à la fin du XXe siècle, il y a trois fois plus d'Etats qu'en 1945. Surtout, d'autres types d'acteurs sont devenus influents. Les firmes transnationales, bien que dépourvues de forces militaires, sont devenues des puissances économiques en tant que telles. A la fin des années 1980, le chiffre d'affaires des 20 premières firmes multinationales égale le PNB de 80 Etats.

Les enjeux des relations internationales se sont également modifiés. Jusqu'alors, les Etats accordaient la priorité à leur sécurité militaire pour contrer les menaces sur leur indépendance. C'est bien pourquoi la puissance française a été si longtemps évaluée à l'aune de la puissance de sa voisine allemande. Or, la sécurité nationale doit faire face à de nouvelles menaces qui ne visent plus l'intégrité territoriale. Le problème n'est plus de raisonner en termes de *balance of power*. Dorénavant, écrit Nye, les enjeux sont principalement d'ordre économique et écologique et les Etats ne peuvent plus y faire face que par la coopération internationale. A la fin du XXe siècle, par ailleurs, les conflits internationaux n'opposent pas seulement un Etat à un autre. Certains enjeux impliquent tous les Etats pour faire face à des menaces qui requièrent une action collective et leur imposent de coopérer entre eux : les changements écologiques, les épidémies (le SIDA à cette époque), le trafic de drogue et le développement du terrorisme. Ces défis sont transnationaux parce qu'ils ont à la fois des causes intérieures et qu'ils dépassent le cadre des frontières.

Dans ce contexte, les moyens de la puissance doivent être réajustés, d'où la réévaluation de ce que Nye appelle le *soft power*. Pour préserver sa présence en Afrique, par exemple, la France peut de moins en moins compter sur le seul volet militaire de la coopération, d'autant que celle-ci se trouve gravement remise en cause après le génocide perpétré au Rwanda. Le rôle moteur de la France dans la relance européenne des années 1980-1990 relève aussi du *soft power*, l'enjeu étant de regagner sur le plan européen une souveraineté que la puissance de l'Etat n'est plus seule à même de préserver, notamment dans la perspective de la création de l'Organisation mondiale du commerce (à l'issue de l'Uruguay Round en 1995).

Bon courage pour vos écrits et à très bientôt!

Daniel HENRI.